

Septembre - Octobre

« Chaque minute de colère vous coûte soixante secondes de bonheur » Ralph Waldo Emerson
Le 23 septembre 2020

VENTE DE VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS USAGÉS

La Municipalité de Caplan désire se départir de divers véhicules et équipements usagés et elle demande des soumissions à cet effet.

Voici la liste des items à vendre et le prix de base fixé :

- Unité d'urgence Ford CTV 1990 : 350 \$, plus taxes si applicables; hors usage
- Unité d'urgence Ford CTV 2009 : 1 000 \$, plus taxes si applicables; hors usage
- Freightliner 2003 autobus : 800 \$, plus taxes si applicables; peut prendre la route
- Chevrolet Silverado 2010 350 \$, plus taxes si applicables; pour les pièces
- Boîte à sel : 100 \$, plus taxes si applicables;
- Bomag BW 120 rouleau : 1 000 \$ plus taxes si applicables;
- Lot de tondeuses à gazon et fouet : 100\$ - 2 tondeuses + 1 fouet fonctionnel

Tout article sera vendu tel que vue et sans garantie.

Vous êtes invités à déposer vos offres détaillées, pour chaque article sélectionné, dans une enveloppe au bureau de la Municipalité de Caplan située, au 17 boul. Perron Est à Caplan, ou, nous faire parvenir votre offre par courriel : caplan@globetrotter.net.

Elles seront reçues jusqu'à quinze heures (15 h), le **jeudi 1^{er} octobre 2020**.

Les personnes intéressées à ces articles peuvent communiquer avec le directeur des travaux publics, M. Toma Rioux au 418-388-2075.

La Municipalité de Caplan n'assumera aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les personnes qui auront déposé des offres.

Table des matières

| | | | |
|--|------|---|------|
| Mot du maire : | p. 2 | Entraînement cardio-musculaire : | p. 6 |
| Offre d'emploi : | p. 3 | Ferrières – Cours de danse : | p. 6 |
| Matières résiduelles – Circulation voie ferrée : | p. 4 | OTJ – InterGym : | p. 7 |
| Directives COVID dans les salles : | p. 5 | Début centre sportif – Marché aux puces : | p. 7 |
| Yoga – Cardio-Danse : | p. 5 | Calendrier activités : | p. 8 |

MOT DU MAIRE

Bonjour,

Nous voilà rendu à la période automnale, la saison estivale a quand même été satisfaisante pour Caplan dans le contexte de la COVID. Nous avons pris la décision de garder ouvert la halte routière et le marigot (de jour) afin de continuer à offrir les meilleurs services possibles aux citoyens. Nous sommes persuadés que les gens ont été en mesure d'apprécier l'utilisation de ces bâtiments municipaux.

Pour la prochaine saison hivernale, nous devons aussi nous positionner sur l'accès des autres bâtiments municipaux, de façon à respecter les consignes et à offrir le plus grand accès possible à ceux-ci. Que ce soit pour le centre Communautaire, la salle Multifonctionnelle, ou le centre sportif.

Nous devons réfléchir sur les règles à mettre en place afin d'assurer un usage sécuritaire des lieux. Nous demandons évidemment la collaboration de tous, afin que nous puissions maintenir des activités dans les différents sites. Si les mesures de distanciation, le port du masque ou autres directives ne sont pas respectés, nous devons intervenir afin de régulariser la situation. Pour le moment, tout se passe bien à ce niveau et nous prévoyons la reprise de certaines activités sous peu.

Les réunions du conseil municipal sont maintenant accessibles au public et nous en sommes très heureux. Pour les élus, avoir un contact avec les citoyens est toujours très apprécié. Il est possible cependant, que des personnes hésitent à se présenter dans les lieux publics et nous comprenons très bien. Pour cette raison, nous allons maintenir la publication du projet de l'ordre du jour sur le site de la Municipalité et n'hésitez pas à nous questionner ou à formuler vos commentaires ; nous apprécions prendre en considération votre opinion dans nos prises de décision.

En termes de consultation, il y a eu, au cours des derniers mois, le projet du havre de pêche. Vous avez été très nombreux à vous exprimer et surtout, très fortement en faveur du projet. C'est un signal clair pour le conseil de poursuivre le projet de dessaisissement des installations du havre de pêche à la Municipalité de Caplan. Bien entendu, le site sera rénové par le gouvernement avant d'être cédé à la Municipalité. Nous recevons les plans de Pêches et Océans Canada en cours d'élaboration et nous allons vous présenter le tout dès que l'avancement des plans sera suffisamment précis pour vous présenter le projet dans sa globalité.

Au cours des derniers mois, nous avons aussi fait l'acquisition d'un camion incendie. Cet achat était rendu nécessaire afin de remplacer le véhicule servant d'unité de service et le véhicule pour le service de désincarcération.

Pour les prochains mois, nous allons continuer à vous informer sur les différents dossiers via le site Internet et la page Facebook de la Municipalité, mais nous espérons toujours pouvoir vous rencontrer à nos réunions publiques, les échanges demeurent plus interactifs de cette façon.

Au plaisir !

Le maire,

Lise Castilloux



OFFRE D'EMPLOI OPÉRATEUR MANŒUVRE - TEMPS PLEIN

La Municipalité de Caplan est à la recherche d'une personne pour combler un poste **d'opérateur manœuvre à temps plein**.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Opérer des machineries lourdes;
- Participer à l'entretien des chemins, rues et routes de la municipalité (déneigement, nivelage, débroussaillage, etc.);
- Préposé à l'entretien et à la surveillance du réseau d'aqueduc et d'égouts municipaux;
- Effectuer des travaux de mécanique générale, peinture et débosselage;
- Peut être appelé à effectuer toutes autres tâches connexes et complémentaires reliées aux travaux publics et au bon fonctionnement de la Municipalité, selon les directives de son supérieur.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un permis de conduire émis par la SAAQ de la classe 3 (autorisation de conduire un camion ayant deux essieux une masse nette de 4 500 Kg et plus, ou ayant trois essieux ou plus);
- Détenir un diplôme de secondaire 5, ou toute expérience pertinente pouvant compenser le manque de formation;
- Posséder de l'expérience d'opérateur de machineries lourdes de 3 à 5 ans;
- Posséder de l'expérience et des connaissances en mécanique et en soudure et dans l'entretien des machineries lourdes;
- Expérience dans le domaine municipal ou dans un domaine connexe serait un atout;
- Bonne santé et bonne capacité physique sont nécessaires.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

- **Lieu de travail** : Caplan.
- **Rémunération** : Selon l'échelle salariale d'opérateur manœuvre en vigueur.
- **Conditions de travail et avantages sociaux** : Emploi permanent, temps plein. Avantages sociaux tels que défini à la convention de travail des personnes salariées de la Municipalité de Caplan.
- **Horaire** : Les heures régulières sont 40h/semaine du lundi au vendredi. En horaire d'hiver, les heures régulières sont de 40h/semaine réparties selon une grille horaire de 7 jours.
- **Date d'entrée en fonction** : fin du mois d'octobre 2020.
- Cette offre s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes, le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

POUR POSTULER SUR CE POSTE : Faire parvenir **vosre CV**, à l'intention de : Annie Robichaud, directrice générale à la Municipalité de Caplan au 17, boul. Perron Est, Caplan (Québec) G0C 1H0

Date limite pour recevoir les candidatures : **Jeudi 8 octobre 16h**

MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Municipalité reçoit des plaintes à l'effet qu'il y a des matières résiduelles dans les fossés et sur l'accotement le long de la route des Érables et des Rangs.

Pour remédier à ce problème, il est obligatoire de mettre un filet sur les matières transportées afin d'éviter qu'elles soient éparpillées lors de votre passage. Nous désirons garder les routes propres.

Aussi, nous informons la population qu'il est interdit de déposer des rebus sur les terrains privés ou dans les fossés, ceci dans le but du respect d'autrui et de l'environnement. Le site du LET de Saint-Alphonse est ouvert : lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h (tél. : 418-388-2262).

JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des matières résiduelles se fera une fois toutes les **2 semaines** à compter du 1^{er} octobre. La collecte du jeudi 15 octobre en sera une de SURPLUS de déchets. Ce n'est pas une collecte de gros rebus. Vous pouvez déposer des sacs de plastique à côté de votre bac.



RAPPELS:

- Les sacs utilisés pour emballer les rondelles de foin ou de paille ne sont pas récupérables.
- Il est interdit de déposer de gros rebus dans, ou près, des conteneurs installés aux plages. Toutes ces matières vont au LET.
- Le bac bleu ne doit pas servir à disposer des ordures, mais seulement de la récupération. Le transporteur est avisé de ne pas vider des bacs bleus lors de la collecte des ordures.

CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE, LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Dans le cadre de la réhabilitation du chemin de fer de la Gaspésie, le ministère des Transports souhaite sensibiliser la population à des comportements sécuritaires sur la voie ferrée et dans ses emprises, entre Matapédia et Gaspé.

Il veut notamment inciter les utilisateurs de véhicules hors route et de motoneiges à préserver la voie ferrée en bon état. Il tient également à rappeler aux citoyens qu'il est interdit, pour leur propre sécurité, de circuler sur la voie ferrée ainsi que sur les structures ferroviaires.



- **Toute circulation sur la voie ferrée et ses emprises ainsi que sur les structures ferroviaires est interdite, même lorsqu'il n'y a pas de train en opération;**
- **Il faut rester vigilant aux passages à niveau même lorsqu'il n'y a pas de train en opération puisque des véhicules d'entretien peuvent circuler sur la voie ferrée;**
- **La circulation de véhicules hors route et de motoneiges sur la voie ferrée et dans ses emprises endommage les travaux que le Ministère effectue pour la réhabilitation du chemin de fer de la Gaspésie. La collaboration de tous est essentielle pour préserver la voie ferrée en bon état.**

DIRECTIVES COVID-19 DANS LES SALLES

Il est désormais possible d'accéder aux salles du centre Communautaires ou à la salle Multifonctionnelle pour des réunions de travail ou des activités sportives et récréatives.

Voici les principales directives à respecter en lien avec la COVID-19 :

PORT DU MASQUE

Les participants (10 ans et plus) doivent obligatoirement porter le masque lorsqu'ils circulent à l'intérieur des installations. Ils pourront enlever leur masque seulement au moment où ils prennent leur place désignée et que la distanciation physique est respectée.

HYGIÈNE DES MAINS

Chaque personne entrant et sortant du bâtiment doit se désinfecter les mains à la station de lavage identifiée.

DISTANCIATION PHYSIQUE

Respectez en tout temps la règle de distanciation physique qui s'applique.

ÉQUIPEMENT

Il ne doit y avoir aucun échange de matériel entre pratiquants sans désinfection préalable.

CAPACITÉ

Dans nos salles et nos locaux, nous allons permettre un nombre maximum de personnes à l'intérieur, selon le principe d'une distanciation sociale de 2 mètres.

Pour effectuer une réservation ou pour avoir de l'information supplémentaire, veuillez nous contacter au 418 388-2075 ou caplan@globetrotter.net.

Toutes ces directives peuvent évoluer et changées selon les instructions de la Santé publique et de la Municipalité de Caplan.

YOGA

Le **Viniyoga** est un yoga qui s'adapte à la personne, pour être à l'écoute de son corps et de son esprit, renforcer ses muscles, mieux digérer, se détresser, etc.



Endroit : Centre communautaire
Intermédiaire : Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30
Débutant : Jeudi de 19 h 00 à 20 h 00
Date : 1^{er} octobre au 19 novembre 2020
Durée : 8 semaines
Coût : 110 \$ pour la session
Matériel : Tapis de sol et vêtements souples
Info : Sylvie Lepage, prof accréditée Viniyoga

Inscription obligatoire : ☎ 418-392-0321
✉ lepagesylvie128@gmail.com



CARDIO-DANSE (STYLE ZUMBA)

Un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et des mouvements de danse. Ces entraînements visent la mise en forme aux niveaux cardiovasculaire et musculaire. Les cours sont accessibles à tous et se déroulent dans une ambiance de plaisir.

Horaire : Lundi de 18 h 30 à 19 h 30
Endroit : Salle Multifonctionnelle
Début : 21 septembre 2020
Durée : 10 semaines
Coût : 70 \$ pour la session
Tarification « à la fois » : 9 \$

Inscription : Sur la page Facebook
« **Cardio Danse Caplan** »

Matériel : Une bouteille d'eau
Des bâtons de style « drum »
Un tapis de sol ou une serviette
Des poids (optionnel)
Une bande élastique résistante

Responsable : Marie-Lou Brière-Berthelot

Suivez-nous sur Facebook : « Cardio Danse Caplan »

ENTRAÎNEMENT CARDIO-MUSCULAIRE



Entraînement pour améliorer ou maintenir votre forme physique, tant votre endurance cardiovasculaire que votre tonus musculaire. Entre autres : utilisation de poids, échelle d'agilité et élastiques. Un programme qui s'adapte selon votre niveau d'activité physique, le tout en formule cours de groupe pour se motiver !

Quand: Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Début: À confirmer, lorsque nous aurons l'autorisation pour l'utilisation du gymnase par le Centre de service scolaire René-Lévesque.

Nous vous informerons du début de la prochaine session via la page Facebook de la Municipalité de Caplan.

D'ici là, vous pouvez déjà contacter la formatrice pour lui faire part de votre intérêt.

Inscription : mireille.cyr@hotmail.ca ou 418-391-4838

MESSAGE DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Voici l'horaire d'ouverture de la bibliothèque en respectant toutes les mesures en place.

Mardi de 18 h 30 à 20 h 00
Vendredi de 18 h 30 à 20 h 00



Tout changement est publié sur le Facebook ou le site Internet de la Municipalité.

Nous avons des livres usagés à vendre à bons prix. **MERCI à l'OTJ** pour le don de 500 \$ en 2019 qui a servi à l'achat de livres pour les jeunes.

MERCI à la SDEIC pour le don 400 \$ qui a servi à l'achat de bandes dessinées pour les petits de 5 à 9 ans.

MERCI à Mme Suzanne Babin pour son bénévolat à la bibliothèque.

Il reste encore des Livres PERDUS ou ÉGARÉS

Un petit coup d'œil dans votre bibliothèque personnelle, peut-être vous en trouverez un. Vous pouvez le déposer dans la chute à livres à l'entrée de la biblio.



CERCLE DE FERMIERES DE CAPLAN

Le cercle des Fermières de Caplan souhaite la bienvenue aux membres et anticipe déjà le plaisir de vous revoir et d'échanger avec chacune d'entre vous.

Il est important de comprendre que nos activités reprendront progressivement toujours en accord avec les directives de la Santé publique.

L'année 2020, avec la COVID, nous a fait vivre de fortes émotions et nous incite encore à une réflexion personnelle quasi quotidienne.

Les assemblées mensuelles sont reprises depuis le 14 septembre 2020, à 19 h 00 au centre Communautaire. Nous serons particulièrement attentives aux consignes suivantes : désinfection, port du masque et distanciation.


Cette année ne sera comparable à aucune autre et nécessitera une grande capacité d'adaptation. La solidarité du Cercle nous permettra de passer à travers cette période difficile. Un appel téléphonique sera fait pour vous informer de la prochaine activité.

Au plaisir de vous revoir, le conseil d'administration.

COURS DE DANSE

Clientèle : Pour adulte
Endroit : Centre Communautaire

Danse en ligne : Mardi 18 h 30 / débutant
Mardi 19 h 30 / intermédiaire
Début : 15 septembre 2020

Coût : 7 \$ / personne / séance
Inscription : Pierrette Bélanger
 418-534-2051





TIRAGES MEMBRES DE SOUTIEN

À cause de la COVID, l'OTJ a pris la décision de faire tous les tirages pour l'année et de transmettre les chèques aux gagnants. Tous les gagnants ont reçu leur montant en mars dernier.

MERCI de soutenir l'OTJ en adhérant à la campagne annuelle des membres de soutien. Félicitations aux gagnants et merci de votre support!

COURSE DES GALOPEUX : DIMANCHE 4 OCTOBRE



Vous êtes tous invités à venir courir dans les sentiers situés à l'arrière du Centre sportif de Caplan le **dimanche 4 octobre**.

Il y aura plusieurs catégories et parcours allant de 500 m à 10 km. Vous devrez venir récupérer votre dossard entre 8 h 00 et 8 h 45.

Début des courses à 9 h 00.

En nouveauté cette année et pour faciliter le respect des mesures sanitaires, l'inscription se fera en ligne, via la nouvelle page Facebook du circuit « **Le circuit des galopeux propulsé par Physiothérapie Amplitude** ».

C'est gratuit et pour toute la famille!



Le Gym est à nouveau ouvert et tout est mis en place pour assurer un lieu sécuritaire! Nous avons mis en place les nouvelles mesures sanitaires exigées et réalisons une tournée rigoureuse de conciergerie et de désinfection à tous les jours.

PROMOTION DE LA RENTRÉE

Jusqu'au 30 septembre, l'abonnement annuel est offert au coût de 250 \$, une économie de 50 \$!

Pour faire l'achat d'un abonnement, vous devez vous présenter à l'Inter-Gym selon l'horaire des bénévoles ou pendre rendez-vous via notre page Facebook « Inter-gym Caplan ».

Nous sommes situés au 34-B, boul. Perron Ouest, soit à l'arrière des bureaux du MAPAQ. Venez-nous voir !

CENTRE SPORTIF

Surveillez la page Facebook et le site Internet de la Municipalité de Caplan pour connaître toutes les informations importantes concernant la saison de hockey et le fonctionnement au centre sportif.

MARCHÉ AUX PUCES - RÉOUVERTURE

Le VIDE GRENIER ouvrira ses portes vendredi le 25 septembre 2020. Le nouvel horaire sera :

- Vendredi de 12 h 00 à 19 h 00
- Samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Nouveau fonctionnement COVID : masque obligatoire, distance 2 mètres, paiement par carte, salles d'essayage et toilettes fermées, limite du nombre maximum de clients, temps limité par client.

La chute sera ouverte à partir du 25 septembre pour déposer vos effets.

Pour information : 418-388-5829

QU'EST-CE QUI SE PASSE À CAPLAN

| SEPTEMBRE 2020 | | | | | | |
|----------------|----------------------|-----|-----|-----|-----|-----|
| DIM | LUN | MAR | MER | JEU | VEN | SAM |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 Congé férié | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 Séance conseil | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |

| OCTOBRE 2020 | | | | | | |
|--------------------------|---------------------|-----|-----|-----|-----|-----|
| DIM | LUN | MAR | MER | JEU | VEN | SAM |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 Course des Galopeux | 5 Séance conseil | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 Congé férié | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Suivre les consignes, ça sauve des vies.



Se laver les mains



Garder ses distances



Tousser dans son coude



Se protéger adéquatement



Nettoyer et désinfecter

Votre gouvernement Québec

Vous pouvez faire parvenir vos articles pour le prochain Carrousel avant le vendredi 6 novembre 2020.

Municipalité de Caplan

17, boul. Perron Est, C.P. 360, Caplan (Québec) G0C 1H0
 T. 388-2075 | F. 388-2429 | C. caplan@globetrotter.net